

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2016

PARIS, LE 30 JUIN 2016

LES CHEMINOTS DEVRONT « ENCORE » ATTENDRE... !

Le 30 juin 2016 s'est tenue la table ronde salaire. Comme à son habitude, la direction s'est retranchée derrière les arguments de mauvaise conjoncture économique (concurrence exacerbée avec l'arrivée des autocars « Macron », développement du covoiturage, attentats, grèves, intempéries et même BREXIT) pour justifier son impossibilité d'accorder des augmentations générales de salaires. →→→

Dans un *exercice de style* qui lui est propre, la direction a annoncé l'absence totale de mesures salariales pour l'année 2016. D'ailleurs, l'entreprise a annoncé de but en blanc la signature

d'un constat de désaccord entre les organisations syndicales et la direction.

Ça sera donc la deuxième année consécutive où les cheminots auront une année blanche en terme d'augmentation salariale. ●●

→ SEULES PETITES CONCESSIONS ACTÉES :

- La reconduction du dispositif GIPAC.
- L'ouverture immédiate d'une négociation concernant la prise en compte des périodes d'apprentissage pour le calcul de la retraite pour les ex-apprentis et ex-élèves. ●●



LA CFDT A DÉNONCÉ L'EXTRÊME INSUFFISANCE DE CES PROPOSITIONS ET A RAPPELÉ SES REVENDICATIONS

- Une augmentation générale en somme uniforme.
- La mise en place de mesures bas salaires.
- La pérennisation du Dispositif GIPAC sur trois ans lissés au lieu de quatre actuellement.
- Un véritable 13^{ème} mois pour tous (ADC et ASCT compris).
- Le déblocage de la grille salariale.
- L'augmentation de la gratification d'exploitation.
- La réduction de l'écart entre les montants attribuables au titre de la PRIME et ceux de la GIR.
- La revalorisation de certaines allocations de déplacement à la hauteur des maximums des barèmes URSSAF notamment celle du découché.
- La mise en place d'une CPA 24 mois pour tous les métiers à pénibilité avérée.
- La prise en compte des temps de parcours en temps de travail.
- La prise en charge employeur à hauteur de 70 % pour les abonnements aux transports en commun + Velib et Autolib.



La CFDT déplore l'absence d'ambition de la direction permettant une véritable politique salariale contractuelle à la hauteur des enjeux à venir.



- Un zonage plus précis de l'attribution de l'IR plus en adéquation avec le coût du logement.
- L'augmentation du montant versé pour l'intéressement 2016 par le versement d'un supplément.
- La revalorisation des allocations pour distinctions honorifiques.
- La suppression de la hiérarchisation de l'allocation familiale supplémentaire et son alignement sur le taux le plus élevé.
- Un complément temporaire de rémunération pour embauche en IDF.
- L'extension au samedi des indemnités des dimanches et fêtes.
- Le maintien des facilités de circulation pour les retraités à partir de 15 ans pour tous (aujourd'hui 25 ans pour les contractuels).
- Le règlement de la situation des ex-apprentis.
- La mise en place du chèque syndical.
- La mise en place du Congé de solidarité internationale (CSI).
- L'augmentation de la prime de travail des ASCT à 100 euros du forfait pour perception (actuellement 30 euros).
- L'augmentation de l'indemnité de journée simple ASCT (de 11 à 20 euros à la journée).
- Le dé plafonnement du code prime 25 au-delà de la PR 18 pour l'ensemble de la filière trains.
- L'attribution de la PR 20 pour les ADC TB.
- Le doublement de la prime TGV pour les ADC.
- La création d'une prime spécifique pour la conduite des trains V200 pour les ADC.
- L'extension de la prime Interopérable ligne B du RER aux lignes des RER A et D pour les ADC.
- L'augmentation de la prime pour conduite des trains agent seul pour les ADC.
- L'augmentation et l'extension des modalités de paiement de la prime Grand axe pour les ADC.
- L'intégration des CRTT dans le système des primes de traction.
- L'amélioration des conditions de rémunérations pour les ADC en situation d'inaptitude ou de maladie.
- L'attribution de la prime garantie à la journée de service et amélioration de son coefficient pour les ADC. ●●

Édité par le service de communication de la CFDT Cheminots | Mise en page Antonio-Bernard TUDOR | Crédit photo Pressfoto Freepik & Flaticon

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité



NOUVEAU
SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



NOUVELLE
CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



NOUVELLE
APPLI MOBILE
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS &
PUBLICATIONS PAPIER
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/